

1823, une date importante pour l'histoire du vacherin

1823 Janvier le 8
J'ai ressu de Charles
Lugrain du Séchey
quinze soit 18 1/2 livres
de vacherin a dix crutz
livre fait batz 38 1/2

Transcription :

1823 Janvier le 8 j'ai ressu De Charles Lugrain du séchey quinze soit 18 ½ livre de vacherin a dix crutz livre fait batz 38 ½.

Note :

Nous avons toujours affirmé que cette note concernait, d'une part Charles Lugrain du Séchey, et d'autre part Louis Siméon du Vieux-Cabaret établi en son auberge des Charbonnières. C'est inexact.

En fait cette note a été prise à l'Hôtel de Ville du Lieu dont Louis Siméon était aussi amodiataire depuis le 28 mars 1821. Tenait-il donc les deux auberges, Hôtel de Ville du Lieu et Cabaret des Charbonnières, conjointement, ou, pour un temps donné, n'avait-il plus que l'Hôtel de Ville du Lieu ? Une étude permettrait peut-être de répondre à cette question.

Que cet écriture concerne l'Hôtel de Ville du Lieu est prouvée par le fait qu'elle est placée au milieu de diverses notes en rapport avec cet établissement.

Situation qui a pu nous induire en erreur, ce livre de comptes semble faire état en ses pages de notes prises dans les deux établissements sans qu'il n'y ait rupture d'aucune sorte.

Quoiqu'il en soit nous voici avec un vacherin qui témoigne de deux villages, le Séchey et le Lieu.

¹. Extrait d'un livre de comptes de Louis-Siméon Rochat, carnet gris, 37 pages écrites, original aux ACV.

Au Séchey habite Charles Lugrin. Il peut très bien fabriquer lui-même ses vacherins à domicile, comme aussi il se peut qu'il les importe de France, officiellement ou en contrebande, et qu'il revend ce produit apparemment de plus en plus apprécié sur Suisse à ses différents clients, dont Louis Siméon Rochat.

Rien ne permet de faire son choix entre les deux possibilités. Ce qui fait que cette écriture, si elle nous révèle la présence d'un vacherin qui passe d'un marchand à un client, ne nous dit rien sur le lieu de sa fabrication.

Signalons encore que cette écriture portant sur l'année 1823 n'est pas la première que nous connaissions. Une autre plus ancienne, dont nous aurons à parler en d'autres lieux, porte sur la fin du XVIIIe siècle et témoigne d'un cadeau offert au bailli de Romainmôtier, présent gastronomique comprenant un vacherin. Ce qui fait que LL.EE. eurent elles aussi le plaisir de goûter à cette excellente pâte molle et que bientôt, rentrées au pays, elles purent en garder un excellent souvenir et pouvaient raconter à leur famille :

- Ah ! quand nous étions dans notre bon Pays de Vaud, ces vacherins que l'on nous offrait !